



De Han-sur-Lesse aux forêts allemandes : 2 jeunes lynx, nés au Domaine des Grottes de Han, au cœur d'un projet européen de réintroduction

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 3 mars 2026

Le Domaine des Grottes de Han annonce le départ, ce 2 mars prochain, de deux jeunes lynx des Carpates (un mâle et une femelle), nés dans le Parc Animalier, vers l'Allemagne. À terme, ils seront relâchés en pleine nature, en Forêt-Noire et en Saxe, dans le cadre d'un vaste programme européen visant à renforcer les populations sauvages.

Une espèce encore fragile en Europe

Aujourd'hui, environ 2 300 lynx des Carpates vivent à l'état sauvage. Si l'espèce a échappé au pire, sa situation demeure fragile. La majorité des individus évoluent au sein de populations isolées et fragmentées. Ces groupes peinent à échanger des gènes, à trouver des partenaires et à recoloniser des territoires pourtant favorables. Cette fragmentation affaiblit la diversité génétique et met en danger la survie à long terme de l'espèce.



Selon les dernières données de l'UICN (2017–2023), le lynx des Carpates constitue aujourd'hui le principal noyau de population du lynx eurasien en Europe centrale et orientale. Son aire de répartition principale s'étend le long de la chaîne des Carpates, principalement en Roumanie, qui concentre la plus grande population de lynx des Carpates, ainsi qu'en Slovaquie, dans le sud de la Pologne et à l'ouest de l'Ukraine.

À côté de ce noyau, plusieurs populations issues de programmes de réintroduction sont aujourd'hui établies en Allemagne, en Autriche, en République tchèque, en Slovénie, en Croatie, en Hongrie et dans les Alpes italiennes. Si ces initiatives ont permis le retour du lynx dans plusieurs massifs forestiers d'Europe centrale, la carte de répartition montre toutefois que ces groupes restent encore fragmentés et parfois isolés les uns des autres.

La reconnexion de ces populations et le renforcement du brassage génétique constituent donc des enjeux majeurs pour assurer la viabilité à long terme de l'espèce.

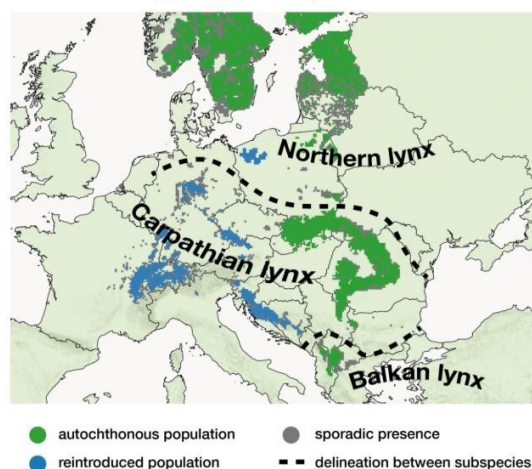
Où vivent les lynx en Europe ?

L'Europe abrite trois sous-espèces de lynx eurasien génétiquement bien définies, reconnues par le Groupe de spécialistes des félins de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN SSC) :

- Lynx du Nord (*Lynx lynx*) en Europe du Nord
- Lynx des Carpates (*Lynx carpathicus*) en Europe de l'Est et centrale
- Lynx des Balkans (*Lynx balcanicus*) dans le sud-ouest des Balkans

Distribution of Eurasian Lynx (*Lynx lynx*) in Europe (2017 – 2023)

Quelle: IUCN Survey (Kaczensky et al. 2024)





Une mobilisation européenne coordonnée

Face à ce constat, le lynx des Carpates fait partie d'un programme de conservation et de réintroduction coordonné par l'EAZA (l'Association Européenne des Zoos et Aquariums) et Linking Lynx.

Les objectifs de ce programme sont clairs :

- renforcer les populations existantes ;
- assurer un brassage génétique indispensable à la pérennité de l'espèce ;
- reconnecter les massifs forestiers d'Europe centrale.

Engagé dans le programme européen d'élevage de l'espèce (EEP) depuis 2017, le Domaine des Grottes de Han a rejoint, en 2023, le programme de réintroduction mené par Linking Lynx.

Le départ de ces deux jeunes lynx confirme, une nouvelle fois, l'implication concrète du Domaine dans la préservation de l'espèce. Il s'agit de la deuxième opération de ce type pour le Parc Animalier, dont des jeunes, nés à Han-sur-Lesse, rejoignent l'Allemagne en vue d'être réintroduits en milieu naturel.

Une préparation rigoureuse avant le retour à l'état sauvage

Les lynx, nés dans des parcs animaliers et destinés à la réintroduction, doivent évoluer dans des espaces de vie répondant à des critères bien précis en matière d'espace, d'aménagement naturel, de tranquillité et de gestion comportementale. Afin de maximiser leur chance de survie en pleine nature, un protocole strict doit être établi, impliquant notamment le moins de contact possible avec les humains pour prévenir toute sociabilisation.

Le Parc Animalier du Domaine des Grottes de Han respecte l'ensemble de ces exigences et est fier de participer activement à ce programme de conservation du lynx des Carpates.

Les deux jeunes lynx, qui ont quitté le Domaine pour rejoindre l'Allemagne, ont également été sélectionnés sur base de critères génétiques précis, déterminés dans le cadre du programme d'élevage européen (EEP). Leur profil permettra de contribuer activement au renforcement et à la diversité génétique des populations sauvages.



En Allemagne, ils intégreront un enclos de pré-lâcher, éloigné de toute présence humaine. Cette phase d'acclimatation visera à renforcer leur caractère farouche et leurs capacités de survie.

S'ils réussissent les dernières évaluations, ils seront relâchés dans l'un des sites de réintroduction sélectionnés, en Forêt-Noire et en Saxe, et équipés d'un collier émetteur permettant un suivi scientifique précis de leurs déplacements et de leur adaptation en milieu naturel.

Contact :

Magali NICOLAÏ, Responsable Presse
mnicolai@grotte-de-han.be • +32 (0)495 75 02 12